

COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

102, DE LA FABRIQUE, SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU, QC, J0L 2E0
environnement@ville.saint-marc-sur-richelieu.qc.ca

Procès-verbal

Rencontre du 16 février 2015 à 19h

Étaient présents : Messieurs Michel Pichet, Marc Bouisset et Daniel Bouchard et Mesdames Josée Tétreault, Myriam Rioux, Lucie Sauvé, Ève-Marie Grenon et Marilyne Robidoux,

1. Mot de bienvenue du président

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour proposé est adopté sur une proposition de Josée Tétreault et de Lucie Sauvé.

3. Adoption et suivi du procès-verbal de la rencontre du 19 janvier 2015

Le procès-verbal du 19 janvier 2015 est adopté sur une proposition de Marc Bouisset et sous l'appui de Daniel Bouchard.

4. Conférences en 2015

4.1. Inscription au 24h de science et conférence du COVABAR

Marilyne Robidoux rappelle que le CCE est officiellement inscrit pour une activité dans le cadre du 24h de science. Une conférence sera donnée le 8 mai 2015, à 19h, par un représentant du comité de concertation et de valorisation du bassin de la rivière Richelieu (COVABAR). La description de l'activité est celle que voici :

Il est facile d'oublier que la rivière Richelieu, s'écoulant discrètement aux abords de vos vies, offre d'innombrables avantages qui sont d'une grande importance. Le Comité de concertation et de valorisation du bassin de la rivière Richelieu (COVABAR) viendra discuter avec vous de l'importance de cette rivière, de la diversité des poissons qui y est présente, des espèces en périls, dont le fabuleux chevalier cuirré, mais également des espèces exotiques envahissantes. Ce sera aussi l'occasion d'en apprendre plus sur le projet de protection des îles Jeannotte et aux Cerfs. Le COVABAR fournira aussi des pistes de solutions pour protéger cette précieuse ressource qu'est la rivière Richelieu.

4.2. Choisir les conférenciers et les dates pour d'autres conférences

Le CCE propose trois thèmes d'intérêt pour le choix de conférenciers : le jardinage écologique, le boisé de Verchères et le contrôle d'insectes de jardins nuisibles. En ce qui concerne les conférenciers potentiels pour le jardinage écologique, la conférence devrait être faite au cours du mois de mars ou avril et plusieurs personnes/organismes ont été suggérés par les membres du CCE : le club d'horticulture de Saint-Bruno, M. Pierre-Alain Poirier propriétaire de la pépinière Jardir-Rêve, Nature-Action, M. Michel Renaud ancien étudiant de Lucie Sauvé et l'institut Technologique agricole (ITA) de Saint-Hyacinthe potentiellement via Claude Vigor du jardin Séguin. Le budget que le CCE possède est de 1000\$; un cachet pourrait être donné aux conférenciers. En ce qui concerne le thème des insectes de jardin, une activité pourrait être faite sous forme de kiosque aux Beaux-Dimanche au mois d'août.

5. Déversement des neiges sur les berges de la rivière

Michel Pichet et Daniel Bouchard ont été contactés par un citoyen de la municipalité concernant l'entassement de neige issu d'activités de déneigement sur son terrain. Le CCE se questionne sur le rôle qu'il peut jouer dans ce cas problématique. Il faudrait d'abord déterminer si cette neige est issue du déneigement privé ou du déneigement municipal. Il a été suggéré par le citoyen en question d'avoir un site d'entreposage de neige régional et de considérer l'implantation d'une fondreuse géothermique de neige. Il est conclu que ce nouveau problème reste à étudier et que son ampleur doit être déterminée; il faut en faire le diagnostic. Il est aussi suggéré d'ajouter un point dans le volet protection des rives dans la politique environnementale de la municipalité à ce sujet. Le CCE demande au conseil municipal par l'entremise de Daniel Bouchard de voir ce que l'inspecteur municipal peut faire. Daniel Bouchard informe que le ministère de l'Environnement (MDDELCC) a été informé et qu'un inspecteur viendrait d'ici deux semaines statuer sur le sujet pour toute la municipalité.

6. Affiche '*Éteignez vos moteurs*'

Marilyne Robidoux mentionne que le maire de la municipalité, Jean Murray, lui a demandé s'il était possible de travailler avec le CCE sur la pose d'affiches *Éteignez vos moteurs*. Myriam Rioux mentionne qu'il y a 10 ans, une affiche avait été produite à ce sujet avec comme titre *On coupe les moteurs!*. Il faudrait la retrouver et de la réimprimer (à voir avec les employés municipaux). Il est discuté du règlement municipal intégré l'an dernier sur la marche au ralenti et qu'il faudrait la faire respecter davantage. Lucie Sauvé émet l'idée de produire de petits billets qui pourraient être glissés sur les pare-brise de voitures trouvées vides, mais en marche. Il est aussi discuté de faire des autocollants en plus des affiches traditionnelles de bonne taille (en coroplast) exhibant le logo de la municipalité. Sur ces autocollants qui

pourraient être affichés, par exemple, sur les portes d'entrée des commerces, pourrait être écrit *Avez-vous éteint votre moteur?* ou encore les autocollants pourraient être collés sur les voitures de volontaires. Une vingtaine d'affiches ainsi que 200 à 500 autocollants devraient être commandés. Ève-Marie Grenon mentionne que nous devrions faire imprimer le tout par un commerce local, comme *Concept Syma*.

7. Travail en groupe du plan d'action 2015-2020 de la politique environnementale

Le CCE établit qu'en plus du tableau Plan d'action réalisé sur Google Drive, il devrait y avoir des fiches individuelles explicatives d'action pour chacune des actions à entreprendre décrivant la priorité, le coût, la date d'entrée en œuvre, la documentation existante, un résumé de la situation actuelle, les actions spécifiques à prendre ainsi que leur responsable, les résultats attendus et le suivi pour chacune de ces actions spécifiques, la facilité de réalisation de l'objectif, les critères d'évaluation et commentaires. Pour le moment, les membres du CCE iront remplir sur Google Drive les fiches individuelles du plan d'action selon leurs intérêts pour toute action déjà jugée urgente. Il a aussi été établi qu'ultimement, le CCE aimerait présenter sur une base régulière, un rapport de plan d'action accessible aux citoyens.

8. Varia

8.1. Réponse du conseil à demande de déplacement des membres du CCE

À ce sujet, Daniel Bouchard informe que le conseil municipal favorise trois options différentes aux membres du CCE pour les déplacements en lien avec toute recherche d'information pertinente au CCE;

- I. Trouver un représentant local offrant le service de renseignement,
- II. Si aucun représentant local existe, un représentant peut se déplacer et venir présenter son information à tous les membres du CCE et employés municipaux,
- III. Dans le cas où aucun représentant local est accessible ou aucun représentant ne peut se déplacer, le(s) membre(s) mandaté(s) peut/peuvent se déplacer afin d'aller chercher l'information recherchée.

8.2. Lettre du maire sur prise de positionnement demandé par le CCE

Daniel Bouchard fait la lecture de la réponse du conseil aux membres du CCE. Michel Pichet signale qu'en ce qui concerne le point 1, c'est-à-dire la demande de consensus régional pour toute la MRC sur le prélèvement des eaux, la réponse donnée ne répond pas à la requête. La question sera reposée au conseil. Pour le 2^e point; la demande de solidarité à Restigouche, la réponse est acceptée par le CCE, mais Lucie Sauvé trouve dommage que notre municipalité ne se soit pas jointe au mouvement. Pour l'instant,

le CCE laisse tomber cette requête puisqu'à l'heure actuelle le mouvement semble très épars et que maintenant ce n'est plus le moment opportun. Le CCE se repositionnera à ce sujet dans l'avenir si nécessaire.

8.3. Conférence de presse sécurité nautique sur le Richelieu

Ève-Marie Grenon fait mention de la conférence de presse à laquelle elle a assisté au sujet de la rivière Richelieu. Elle donne les documents reliés à Marilyne Robidoux qui les numérisera et les fera parvenir aux membres du CCE afin que ceux-ci puissent en prendre connaissance.

9. Clôture de la rencontre

La rencontre est close à 21h20 et la prochaine rencontre aura lieu le 16 mars 2015.